

## **CPER 2021-2027 / Accord métropolitain de relance 2021-2022**

Entre :

- L'Etat, représenté par le Préfet de la Côte-d'Or,
- La Région Bourgogne-Franche-Comté, représentée par sa Présidente en exercice, dûment habilitée par une délibération en date du 9 avril 2021,
- Dijon métropole, représentée par son Président en exercice, dûment habilité par une délibération en date du 25 mars 2021 ;

### **Préambule :**

*Le 5 février 2021 ont été signés entre l'Etat et la Région l'accord stratégique sur les orientations du prochain contrat de plan État-Région 2021 – 2027 et l'accord de relance pour 2021-2022, l'Etat et la Région s'engageant pour environ 2,75 milliards d'euros de financements.*

*Ces deux accords constituent la base d'élaboration du CPER qui sera formalisé à l'automne 2021 selon 9 priorités thématiques, un volet cohésion des territoires et un volet métropolitain.*

*Les métropoles jouent en effet un rôle essentiel pour la compétitivité économique des territoires, leur équilibre social et leur transition écologique. Elles sont, en conséquence associées de plein droit à l'élaboration du CPER, comme le prévoit la loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles.*

*Le CPER 2021/2027 entre l'Etat et la Région Bourgogne-Franche-Comté contiendra un volet métropolitain, qui pourra prendre la forme d'un Contrat de relance et de transition écologique (CRTE). L'Etat entend, en effet, faire du CRTE un cadre pérenne de la contractualisation, partant d'un diagnostic partagé et permettant d'y intégrer des dispositifs existants. Il a signé dans ce sens un accord de méthode avec l'Association France Urbaine.*

*Dans l'attente de la signature du CPER précisant l'ensemble des projets du territoire à cofinancer, l'Etat et la Région ont convenu d'un accord de relance 2021-2022 pour répondre à la crise sanitaire, économique et environnementale et préparer les conditions d'un rebond.*

*Dijon métropole s'associe à la relance économique régionale et aux efforts d'accélération de la transition écologique. C'est pourquoi, les parties ont convenu de signer le présent accord pour valider et valoriser les opérations d'investissement financées par l'Etat et la Région Bourgogne-Franche-Comté sur le territoire métropolitain qui intégreront notamment les dossiers relevant des priorités identifiées au titre du CPER 2021 – 2027 adopté le 5 février 2021.*

Dans le cadre du présent protocole, les parties ont convenu ce qui suit :

## **I - CONTRAT METROPOLITAIN DE RELANCE ET DE TRANSITION ECOLOGIQUE**

*Un Contrat Métropolitain de Relance et de Transition Ecologique sera élaboré au cours de l'année 2021. Il portera les politiques partenariales de Dijon Métropole avec l'Etat et la Région et constituera un cadre de référence pour les signataires, les communes du territoire ainsi que les autres acteurs qui souhaiteront s'y associer. Il vaudra volet métropolitain du CPER.*

*Il se déclinera autour de trois enjeux stratégiques : la relance et l'innovation, la transition écologique et énergétique, la cohésion et la solidarité.*

*Il portera l'ambition d'assurer le rayonnement et l'attractivité de la capitale régionale et de conserver une haute qualité de vie de ses habitants.*

*Les objectifs partagés de développement sont multiples. Sont notamment soulignés :*

- *Contribuer activement à la relance de l'appareil productif et à l'innovation ;*
- *Lutter efficacement contre le réchauffement climatique ; s'adapter au changement climatique et préserver les ressources et la biodiversité ;*
- *Promouvoir les circuits courts et la coopération au service d'un projet d'alimentation durable*
- *Renforcer les activités à forte valeur ajoutée (science du vivant et de la biodiversité, santé/pharmacie, économie numérique, etc.), lancer la filière hydrogène ;*
- *Développer et promouvoir les formations et filières nécessaires au tissu économique d'aujourd'hui et de demain ;*
- *Promouvoir la valorisation du patrimoine naturel, historique et vivant, notamment de la vigne et du vin ;*
- *Construire une métropole solidaire, maintenir le lien de confiance avec les institutions et promouvoir les initiatives dans les quartiers ;*
- *Utiliser les systèmes et les données numériques pour améliorer les services et la qualité de vie urbaine, favoriser la transition numérique et veiller à l'inclusion numérique ;*
- *Renforcer les solidarités et la coopération entre la Métropole et les territoires qui l'entourent.*

## ***II- PROJETS SOUTENUS PAR L'ETAT ET LA REGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE DANS LE CADRE DU PROTOCOLE D'ACCORD POUR LA RELANCE***

*L'année 2020 a été marquée par une crise sanitaire d'une ampleur mondiale inédite dont la durée reste incertaine. La pandémie a engendré une crise économique sans précédent contre laquelle l'Etat et les collectivités se mobilisent pour créer les conditions favorables au maintien du tissu économique et de l'appareil productif, au soutien et au rebond de l'activité.*

*Dans ce cadre les collectivités entendent mobiliser leurs crédits d'investissements pour soutenir les projets engagés en 2021 et 2022 sur le territoire de Dijon Métropole*

- ***L'Etat soutient les projets concernant le territoire métropolitain figurant dans les tableaux annexes qui seront engagés sur l'exercice 2021. D'autres subventions pourront conforter le financement des opérations visées.***  
*En 2022, l'Etat portera pour sa part, une attention particulière aux demandes formulées au titre de la relance s'agissant des projets engagés, au vu des disponibilités budgétaires et du contenu des dossiers déposés, et ce, notamment pour les dispositifs DSIL et DETR.*
- ***La Région Bourgogne-Franche-Comté apportera son soutien à concurrence de 14 millions d'euros aux projets structurants pour la relance, l'innovation, la transition écologique, la cohésion et l'attractivité du territoire métropolitain, contributeurs aux neuf priorités identifiées au titre du CPER 2021 – 2027. Les dossiers devront être déposés avant le 31 décembre 2021 et soldés avant fin 2023. La Région s'engage à examiner dans les meilleurs délais et en respect de ses règles d'intervention, les projets que les parties auront identifiés afin d'optimiser l'effet de relance de l'investissement public sur le territoire de la Métropole.***

*Un point semestriel sera fait entre l'Etat, la Région et la Métropole sur l'exécution de ces dispositions*

*Fait à Dijon, le .....*

***Pour L'Etat,***

***Pour la Région Bourgogne-Franche-Comté,***

***Pour Dijon métropole,***

***Le Préfet***

***La Présidente***

***Le Président***

**CPER 2021-2027 – Accord métropolitain de relance 2021-2022**

Collectivité /EP maître d'ouvrage	Objet-opération	Au titre de la relance et de l'innovation				Financements État
		Coût prévisionnel HT Cofinancements	DSIL classique	DSIL exceptionnelle relance 2020	DSIL RE	
Ville de Dijon	Travaux de GER au théâtre municipal	3 M€ (1M 2021, 2022, DRAC MH 2023)				
Ville de Dijon	Bibliothèque municipale : retrait des états de la salle Eiffel	300 K€	DRAC MH			
Ville de Dijon	Rénovation et extension de la base nautique du lac Kir	5,5 M€	ANS – DSIL 2022			
Ville de Dijon	Aménagement d'un terrain synthétique et installation d'éclairages leds au stade Trimolet	1,5 M€	DSIL 2022			
Dijon Métropole	Favoriser la création d'un écosystème autour de l'hydrogène en finançant le volet des usages (acquisition de véhicules)	22,3 M€	ADEME : 6.038 M€ CEF européen Blending facility: 2,55 M€	Plafond 40% fi publics ; à voir si la bonification de 30 K€ par bus est cumulable au-delà des 40 %		
Ville de Perrigny les Dijon	Développement du numérique			AAP transformation numérique des collectivités locales (démarré, expertise numérique formation, ouvert sur 2021-2022 (297K€ par département +200K€ pr projets accompagnés par lab d'innovation territorial) Si acquisition matériel → dispositif CRBFC 2022		
Université de Bourgogne	Bâtiment Droit-Lettres, rénovation énergétique		Etat : MESRI (AAP2)		4,94M€	
Université de Bourgogne	Learning Center		Etat : MESRI (AAP2)		2M€	
AGROSUP	Rénovation énergétique	2,2M€	Etat : DRAAF		2,2M€	
INRAE	Réhabilitation et rénovation énergétique				3,019M€	

Collectivité /EP maître d'ouvrage	Objet/opération	Coût prévisionnel HT	Cofinancements	DSIL classique	DSIL exceptionnelle relance 2020	DSIL RE	autres dispositifs Plan Relance
<b>Au titre des transitions écologique et énergétique</b>							
<b>Financements État</b>							
Collectivité /EP maître d'ouvrage	Objet-opération libellé	Coût prévisionnel HT	Cofinancements	DSIL classique	DSIL exceptionnelle relance 2020	DSIL RE	autres dispositifs Plan Relance
ADM	Reconversion de la friche de l'ancienne usine JTEKT pour y accueillir notamment une école d'architecture	A consolider	ADEME : Etat (DDT) : Réponses en avril 2021				
Dijon Métropole	Adaptation du centre de tri des déchets recyclables en vue de l'extension des consignes de tri à tous les plastiques	25 M€	Citéo: 900 K€ ADEME : 20 % du montant HT – Retour Avril 2021				
Dijon Métropole	construction d'une piste cyclable roue de Chevigny à Sennecey-les Dijon	659K€			90 000,00		
Ville de Dijon	Dijon travaux de raccordement au réseau de chaleur urbain	135,6K€			79 500,00		
Ville de Dijon	travaux d'étanchéité de la toiture terrasse du palais des sports	77K€			45 000,00		
Ville de Dijon	travaux de réfection étanchéité de la toiture des ateliers municipaux				90 000,00		
Ville de Dijon	travaux de rénovation thermique au GS Montmuzard	222K€			125 000,00		
Ville de Dijon	pose de leds au terrain annexe du parc municipal des sports	600K€			350 000,00		
Dijon Métropole	Développement des aménagements cyclables (liaisons Dijon-Longvic, Dijon-Ahuy)	2 M€				AAP Vélo et DSIL 2022	
Ville de Dijon	Connexion au réseau de chaleur urbain de bâtiments tertiaires	276 K€			135 000,00		
Ville de Dijon	Rénovation énergétique des GS Buffon et Colette	2,8 M€				1 050 000,00	
Ville de Dijon	Parcours des Saveurs et des Cépages – développement de la biodiversité	230 K€			0,00		
Ville de Dijon	Création de jardins familiaux et partagés	360 K€				Eligible PR mesure « jardins partagés » - Max 36000	

Collectivité /EP maître d'ouvrage	Objet-opération	Coût prévisionnel HT Cofinancements	DSIL classique	DSIL exceptionnelle relance 2020	DSIL RE	autres dispositifs Plan Relance
Ville de Dijon	Création de 3 vergers urbains	120 K€	0,00			
Ville de Dijon	Etudes pour la création d'une ferme urbaine dans le quartier de la Fontaine d'Ouche	230 K€	SGPI Quartiers fertiles : 61K€ Région : 100 K€			Eligible PR mesure « jardins partagés » - Max 36000
Ville de Dijon	Aménagement de 9 espaces de fraîcheur (TDB)	360 K€		180 000,00		2022 pour travaux
Ville de Dijon	Réfection toiture couverture salle Jacques Fornier (TDB)	152.600 €		70 000,00		
Ville de Dijon	GS Petites Roches, bâtiment A - réfection étanchéité toiture terrasse	43 K€			25 800,00	
Ville de Dijon	Installation leds éclairage public hors city box OnDijon	100 K€		50 000,00		
Dijon Métropole	Installation leds éclairage public hors city box OnDijon	945 K€		425 000,00		
Ville de Dijon	Remplacement éclairage des gymnases Sellénet, Dunant et Marion par des leds	220 K€		110 000,00		
Ville de Dijon	Boulodrome : remplacement éclairage par des leds et réfection de la toiture	252 K€	DSIL 2022	0,00		
Dijon Métropole	Mise en accessibilité de 13 arrêts de bus	204 K€		100 000,00		
Dijon Métropole	Création de continuités cyclables rond-point du 8 mai 1945 à Dijon	503 K€		110 000,00		
Ville de Chenôve	Rénovation thermique de l'hôtel de ville- 1ère tranche	299 K€		196 690,00		
Ville de Chenôve	Rénovation thermique de l'hôtel de ville- 2ème tranche	452 396,00 €			150 000,00	
Ville de Chenôve	Rénovation thermique du GS Jules Ferry	211 163,00 €			120 000,00	
Ville de Chenôve	Rénovation thermique gymnase	4 644 928,00 €			592 000,00	
Commune d'Ahuay	construction d'un groupe scolaire	3.429M€			1 150 000,00	

Collectivité /EP maître d'ouvrage	Objet-opération	Coût prévisionnel HT Cofinancements	DSIL classique	DSIL exceptionnelle relance 2020	DSIL RE	autres dispositifs Plan Relance
Ville de Chevigny-saint sauveur	Rénovation du groupe scolaire Es Alloueres	947K€			510 000,00	
Ville de Marsannay-la-Côte	création d'un équipement sportif et d'un local associatif	106K€		37 350,00		
Ville de Quétigny	Travaux de rénovation énergétique et réhabilitation du groupe scolaire « Les Huches »	180K€		100 000,00		
Ville de Saint-Apollinaire	Rénovation énergétique GS La Fleurie	160K€ HT		40 000,00		
Ville de Saint-Apollinaire	Rénovation énergétique maison de gardien Espace Tabourot des Accords	60 K€ HT		25 000,00		
Sennecey les Dijon	Interconnexion fibre des bâtiments communaux	57K€		10 000,00		
Dijon Métropole et/ou déléguées	Résorption fuites réseaux AEP - tranche 2021	AERMC			498 000,00 €	
SEMOP - ODIVEA	Unité de méthanisation sur la STEU Eau Vitale de Dijon	AERMC			5 235 350,00 €	
				1 190 000,00	2 163 540,00	2 612 800,00
<b>Au titre de la cohésion et des solidarités</b>						
Collectivité /EP maître d'ouvrage	Objet-opération	Coût prévisionnel HT Cofinancements	DSIL classique	DSIL exceptionnelle relance 2020	DSIL RE	autres dispositifs Plan Relance
Dijon Métropole	Réhabilitation de l'aire d'accueil de la cité des Peupliers et fin des travaux d'aménagement de celle de Chevigny Saint Sauveur	875 K€	AAP gens du voyage sinon DSIL 2022			AAP Gens du voyage
Dijon Métropole	Construction d'une légumerie	1,8 M€	Etat DRAAF			rattacher au PAT PAT régional limité 1M€ et 300k€/projet
Ville de Quétigny	Construction d'une Médiathèque / tiers lieu	4,6 M€ HT, soit 5,5 M€ TTC	Etat -DRAAC : 2,4M€ Département : 95 000 €			
<b>Au titre des mobilités</b>						
Collectivité /EP maître d'ouvrage	Objet-opération	Coût prévisionnel HT Cofinancements	DSIL classique	DSIL exceptionnelle relance 2020	DSIL RE	autres dispositifs Plan Relance

Collectivité /EP maître d'ouvrage	Objet-opération	Coût prévisionnel HT Cofinancements	DSII classique	DSII exceptionnelle relance 2020	DSII RE	autres dispositifs Plan Relance
Etat	Achèvement aménagements LINO (ajout au CPER 2015-2020) et sécurisation giratoire d'Aunay	2,3M€ à 2,8M€	Etat-DREAL : 27,5 %/ Région 25 %/ CD21 : 25 %/ métro : 22,5 %			reliquat CPER précédent 1,5M€

Collectivité /EP maître d'ouvrage	Objet-opération	Coût prévisionnel HT Cofinancements	DSIL classique	DSIL exceptionnelle relance 2020	DSIL RE	autres dispositifs Plan Relance
<b>Au titre de la Culture et du Patrimoine</b>						
Collectivité /EP maître d'ouvrage	Objet-opération	Coût prévisionnel HT Cofinancements	DSIL classique	DSIL exceptionnelle relance 2020	DSIL RE	autres dispositifs Plan Relance
Etat	Restauration de la cathédrale St-Bénigne	Plan Cathédrale Etat-relance			2 600 000 €	Financements État
Ville de Dijon	Chapelle de l'Assomption	Etudes : 900 K€ - travaux : 8 M€	DRAC			
<b>Au titre du volet Industrie de France Relance</b>						
Entreprise	Objet-opération	Coût prévisionnel HT Cofinancements				autres dispositifs Plan Relance
Corden Pharma Chenôve	Projet CONTI (relocalisation, création d'un laboratoire)	1 730 000 €			800 000 €	
Nouvelle Manufacture Bourguignonne de Plastique (St-Apollinaire)	NMBP2021 : investissements productifs	2 730 000 €			300 000 €	
SAVOYE ASSETS MANAGEMENT / DIJON	construction d'un nouveau site permettant de mutualiser et développer les capacités du groupe	31 000 000 €			800 000 €	
SUNTEC Industries France (Longvic)	Nouvel outil de production de pompe modulaire	1 380 000 €			800 000 €	
ADHEX TECHNOLOGIES / CHENOUE	Projet BANG Bringing Adhesives to the Next Generation ; groupe de 550 salariés, dont 380 en France sur les sites de Chnôve et pelousey (25) ; ces adhésifs sensibles à la pression sont destinés aux secteurs automobile, médical, industriel, 55 docteurs, ingénieurs et techniciens oeuvrent pour la R&D de ce projet.	1 928 420 €			934 765 €	
G. MAGYAR SA DIJON	Développer de nouveaux produits (citemes)+évolution organisationnelle et de modélisation pour évoluer des hydrocarbures traditionnels vers de nouveaux marchés liés à la transition énergétique et écologiques	8 134 227 €			800 000 €	
<b>Total</b>		<b>1 190 000,00 €</b>	<b>2 163 540,00 €</b>	<b>2 612 800,00 €</b>		

**CPER 2021-2027 – Accord métropolitain de relance 2021-2022 – Dossiers à étudier sur les crédits 2022**

<b>Au titre de la relance et de l'innovation</b>					<b>Etat</b>
<b>Collectivité /EP maître d'ouvrage</b>	<b>Objet-opération</b>	<b>Coût prévisionnel HT</b>	<b>Cofinancements</b>		
Ville de Corcelles-les-Monts	Rénovation intérieure et extérieure de la salle des fêtes			DETR/DSIL 2022	
<b>Au titre des transitions écologique et énergétique</b>					
<b>Collectivité /EP maître d'ouvrage</b>	<b>Objet-opération libellé</b>	<b>Coût prévisionnel HT</b>	<b>Cofinancements</b>		<b>Etat</b>
ADIM	Reconversion de la friche de l'ancienne usine JTEKT pour y accueillir notamment une école d'architecture		A consolider	DDT	
Dijon Métropole	Adaptation du centre de tri des déchets recyclables en vue de l'extension des consignes de tri à tous les plastiques	23 M€	Citéo: 900 K€	DSIL 2022	
Dijon Métropole	Développement des aménagements cyclables (liaisons Dijon-Longvic, Dijon-Ahuy)	2 M€		AAP VELO DSIL 2022	
Ville de Dijon	Création d'un cheminement doux végétalisé au mail Delaborde	960 K€		DSIL 2022	
Ville de Dijon	Installation de panneaux photovoltaïques en autoconsommation dans le QPV de la Fontaine d'Ouche	1,2 M€		DSIL 2022	
Ville de Dijon	Réalisation de cheminements doux sur le site Tivoli-Sainte Anne	1,35 M€		DSIL 2022	
Ville de Dijon	Travaux pour la création d'une ferme urbaine dans le quartier de la Fontaine d'Ouche	760 K€		AAP 2022	
Ville de Dijon	Conservatoire : réfection étanchéité toiture terrasse	400 K€		DSIL 2022	
Dijon Métropole	Création d'une liaison piétonne et cyclable (passerelle) entre la cité internationale de la gastronomie et du vin et le quai Nicolas Rollin à Dijon	1,15 M€		DSIL 2022	
Ville de Chênevière	Végétalisation de l'esplanade de la République			DSIL 2022	
Ville de Chênevière	Mise aux normes accessibilité PMR	58 333,00 €		DSIL 2022	
Ville de Chevigny-Saint-Sauveur	Rénovation du GS Buisson Rond	2 838 903,00 € HT		DSIL- DETR 2022	
Ville de Corcelles-les-Monts	Etudes et travaux de rénovation énergétique d'un logement communal et de la bibliothèque			DSIL- DETR 2022	
Ville de Longvic	Reconquête de la biodiversité sur un terrain naturel en friche	90 K€		AAP fonds friches	

Collectivité /EP maître d'ouvrage	Objet-opération	Coût prévisionnel HT	Cofinancements	Etat	
				Au titre de la cohésion et des solidarités	
Ville de Marsannay-la-Côte	Création d'un espace fertile au cœur de l'îlot Bachelard du quartier de Champagne haute				DSIL 2022
Dijon Métropole	Réhabilitation de l'aire d'accueil de la cité des Peupliers et fin des travaux d'aménagement de celle de Chevigny-Saint-Sauveur	875 K€		AAP gens du voyage ou DSIL 2022	
Dijon Métropole	Construction d'une légumerie	1,8 M€		rattacher au PAT PAT régional limité 1M€ et 300k€/projet	
Ville de Chenôve	Mise aux normes accessibilité PMR	58 333,00 €		DSIL 2022	
Ville de Quétigny	Construction d'une Médiathèque / tiers lieu	4,6 M€ HT, soit 5,5 M€ TTC		Etat -DRAC : 2,4M€ Région : Département : 95 000 €	

Au titre de la DETR (hors dossiers dits 'classiques' ex aires de jeux...) : la DETR soutiendra les projets instruits dans le cadre des procédures habituelles et après avis de la commission d'élus pour ceux dont la subvention sollicitée est supérieure à 100 000€

Collectivité/EP maître d'ouvrage	Objet/opération	Cout prévisionnel HT	Cofinancements sollicités	Programmation DETR
Commune de Perrigny-les-Dijon	Création d'un nouveau bâtiment scolaire et extension du bâtiment de restauration scolaire	1 010 514,00 €	DETR: 505 257€ DSIL : 23 000€	Dossier déposé DETR Programmation 2021 non éligible DSIL RE montant attribué envisagé lors d'instruction et après Commission d'élus- subvention>100 000
Ville de Talant	Aménagement d'une cellule de police municipale, extension et mise en accessibilité du Relais	240 183,00 €	DETR : 96 073 €	Dossier déposé DETR Programmation 2021 montant attribué envisagé lors d'instruction du dossier
Ville de Talant	Construction d'un vestiaire sportif rue du stade	1 385 274,00 €	DETR : 399 000 €	Dossier déposé DETR Programmation 2020 montant attribué envisagé lors d'instruction et après Commission d'élus- subvention>100 000
Ville de Marsannay-la-Côte	Rénovation énergétique d'un bâtiment public			Dossier déposé en DETR 2021 pour chauffage et ventilation médiathèque
Fontaine les Dijon	réfection toiture-couverture école élémentaire des porte-feuilles	220K€	DETR : 110 000€	Dossier déposé DETR Programmation 2021 montant attribué envisagé lors d'instruction et après Commission d'élus- subvention>100 000
	Extention du restaurant scolaire	473K€ HT	DETR : 301 000€	montant attribué envisagé lors d'instruction et après Commission d'élus- subvention>100 000
Corcelles-Les-Monts	Travaux de réfection de la salle des fêtes		DETR	Dossier déposé DETR Programmation 2021